

Protocole sanitaire visant la réouverture de l'église de Saint-Hilaire

REPRISE DES ACTIVITÉS LE DIMANCHE 28 JUIN

Préambule :

- 1- Dans la mesure du possible, nous respecterons les [consignes émises](#) par l'Assemblée des Évêques Catholiques du Québec (AECQ).
- 2- Tel que recommandé, le port du masque sera obligatoire.
- 3- Nous pourrions en offrir aux personnes qui se présentent sans masque.
- 4- L'entrée de la sacristie sera réservée uniquement au prêtre et au sacristain. Tous les autres détenteurs de clé devront éviter de l'utiliser. Une affiche sera installée à cet effet sur la porte.
- 5- À l'extérieur, un corridor d'accès à l'église sera créé avec des indications pour respecter la distanciation de 2 mètres.
- 6- Tous les participants seront invités à entrer par les grandes portes de la façade de l'église.
- 7- À l'entrée deux postes de désinfection des mains seront mis en place.
- 8- Une signalisation indiquant les sens unique sera mise en place.
- 9- La sortie se fera par les petites portes de chaque côté sur la façade.
- 10- Le lieu de la lecture de la Parole de Dieu est clairement identifié (*côté autel St-Joseph, près de l'ambon tel que recommandé*) et celui de l'animation (*côté Vierge Marie avec lutrin et micro indépendants*).
- 11- Le lecteur aura une place réservée dans le premier banc de la nef.

Informations particulières à la page suivante

Quelques particularités tenant compte de l'exigüité de notre église

- 1- Ayant bien étudié la complexité des déplacements possibles dans notre église (*à peine 1 mètre et demi de largeur dans les allées latérales*), nous favorisons la distribution de la communion à la sortie de la célébration. Ainsi 2 postes seront possibles. Des bénévoles seront chargés d'indiquer aux participants à quel moment ils pourront quitter leur banc.
- 2- Les ministres de la communion et le président porteront des visières pour la distribution.
- 3- Des bénévoles s'assureront que les rassemblements au sortir de l'église seront rapidement dispersés.
- 4- Pour le mois de juillet, une seule célébration dominicale sera offerte (*9h00*).
- 5- Nous proposons 3 autres rassemblements sur semaine (*lundi, mercredi et vendredi matin avec animation si possible*).
- 6- Nous inviterons les personnes disponibles à prioriser les célébrations sur semaine afin de laisser plus de place pour la célébration dominicale; tout en connaissant très bien la théologie et l'importance du rassemblement dominical.
- 7- Pour la première période de déconfinement (*mois de juillet*) nous n'utiliserons ni *Prions en Église* ni feuille de chants.
- 8- Dans la mesure du possible, les célébrations de baptêmes reprendront au mois d'août.
- 9- Tous les mariages de la saison ont été reportés en 2021.
- 10- Les funérailles seront possibles les mardi, jeudi et samedi (*au plus tard à 10h30*) avec un maximum de 50 personnes. Une copie de notre protocole sera remise au Complexe funéraire.
- 11- De concert avec les paroisses Trinité sur Richelieu de Beloeil et Notre-Dame-du-Bon-Conseil d'Otterburn Park, nous verrons à ce que nos protocoles respectifs et l'horaire des célébrations soient diffusés dans l'hebdo régional (*Œil Régional*) et sur nos sites web respectifs (*voir document ci-joint*).
- 12- Pour les questions de la communion à la fin de la célébration et l'invitation faite aux paroissiens qui le peuvent d'assister à une célébration sur semaine, j'ai consulté sœur Lorraine Caza, c.n.d et l'abbé Gaétan Balla, directeur émérite de l'O.N.L. Tous les deux approuvent ces propositions et les trouvent réalistes tenant compte de la situation.
- 13- J'ai également consulté Mme Annie Tétreault du Ministère de la Culture et des Communications pour savoir si le Gouvernement provincial et les différents organismes qui s'occupent de biens patrimoniaux proposaient des consignes complémentaires. Elle m'a dit avoir parcouru le document de l'Assemblée des Évêques du Québec et qu'elle n'avait rien à ajouter.
- 14- Pour le moment les visites guidées à l'église ne seront pas permises pendant le mois de juillet. Nous étudierons une reprise possible de cette activité lors du mois de septembre.

18 juin 2020